

Etudes et économie de la construction

Ce BTS forme des spécialistes capables d'estimer le coût de la construction/rénovation d'un bâtiment, d'une route ou d'un pont, qui interviennent à toutes les étapes du projet.

Leur rôle consiste à garantir la maîtrise des coûts dans le respect des délais, de la qualité, de la réglementation, de la sécurité et de l'environnement. Ils ou elles assurent le suivi économique du projet, des premières études de faisabilité au contrôle financier de la réalisation.

Débouchés

Les titulaires de ce diplôme trouvent un emploi dans les entreprises du BTP, les cabinets d'architectes ou d'économistes de la construction, les bureaux d'études techniques et les services techniques des collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- Métreuse-chiffreuse ou métreur-chiffreur
- Économiste de la construction
- Technicien ou technicienne études de prix
- Chef.fe de chantier

Accès à la formation

- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment ;
- Bac pro Etude et réalisation d'agencement ;
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti ;
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment ;
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre ;
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur ;
- Bac pro Technicien géomètre-topographe ;
- Bac STI2D spécialité Architecture et construction ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Enseignements généraux			
Français	3	3	4
LV1	2	2	2
Mathématiques	4	4	2
Sciences physiques	3	3	2
Enseignements professionnels et technologiques			
Étude des constructions	7	6	
Économie de la construction	9	8	
Projet d'ouvrages	6	8	
Enseignements facultatifs			
LV2	2	2	1

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- L'épreuve « Économie de la construction », coeff. 6 :
 - économie de la construction en maîtrise d'oeuvre, coeff. 3
 - économie de la construction en entreprise, coeff. 3
- L'épreuve « Étude des constructions », coeff. 6
 - études techniques, coeff. 3
 - définition d'ouvrages, coeff. 3
- Une épreuve professionnelle de synthèse, coeff. 7.
 - projet, coeff. 5
 - Compte-rendu d'activités en milieu professionnel, coeff. 2

Enseignements professionnels

Les enseignements technologiques et professionnels sont centrés sur :

- **Étude des constructions** : savoirs liés à la construction (comportements des matériaux et structures, confort du bâtiment, sécurité et qualité des constructions...), aux technologies des systèmes constructifs (adaptation au site, enveloppe, équipements techniques, finitions...) et à la définition des ouvrages (documents écrits, plans et croquis...)
- **Économie de la construction** : environnement économique et gestion de l'entreprise (démarche commerciale, système comptable...), cadre juridique de la construction (environnement institutionnel, droit de propriété, contrats), estimations prévisionnelles, étude des coûts et des offres de prix (contrôle de rentabilité, statistiques économiques...), planification et gestion financière (suivi des dépenses du maître d'ouvrage, budget d'opération et de chantier), gestion du patrimoine immobilier (diagnostics, montages juridiques et fiscaux)...
- **Projet d'ouvrage** (génie civil et économie-gestion) : travaux pratiques en groupe d'atelier permettant la réalisation par les élèves de dossiers technico-économiques.

Stages

Dans l'académie d'Amiens, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage.

En formation initiale, un stage de 8 semaines, en fin de 1^{re} année, vient compléter la formation.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation par :

- **Une licence professionnelle** en 1 an. *Exemples* :
 - Choix constructif à qualité environnementale, IUT d'Amiens
 - Économiste de la construction, Université Polytechnique Hauts-de-France à Valenciennes (59)
 - Economie de la construction en contexte européen, Université Paris-Est-Marne-la-Vallée (77)
 - Dessinateur projeteur « structure » ou « voirie, réseaux divers », IUT de Béthune (62)
 - Conduite de travaux en second œuvre, IUT de Béthune (62)
- **Une classe préparatoire aux grandes écoles** : Une année spéciale pour techniciens supérieurs est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel, qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.
Exemple : la prépa ATS Ingénierie industrielle - lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60).

- **Une école d'ingénieurs, en 3 ans.**
Certaines écoles recrutent directement sur dossier ou concours des BTS et des DUT. *Exemples* :
 - INSA spécialité génie civil, Strasbourg (67), Toulouse (31)
 - INSA spécialité génie civil et urbain, Rennes (35)
 - École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne spécialité génie civil, Saint-Etienne (42)

- Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) accueillent des étudiants titulaires d'un bac+2, pour des cursus de 3 ans, essentiellement en apprentissage. *Exemple* : diplôme d'ingénieur de l'Ecole d'Ingénieurs du CNAM Picardie spécialité bâtiment et travaux publics avec l'ISTBTP. Sélection sur dossier, tests et entretien.

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En apprentissage** :
 - SEP du lycée polyvalent Le Corbusier - Soissons (02) avec le CF3A

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :
En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac général et technologique », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers «Après le bac, le guide des études supérieures», «Les écoles d'ingénieurs», «Quels métiers demain?», «Entreprendre : ils ont osé se lancer»...
- Infosup « Bac STI2D, quelles poursuites d'études »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.